

Bulletin d'inscription aux XXIX° journées d'étude de l'AIRR

Agrément formation continue n° 2 561 0064 861

M, Mme, Mlle : Prénom.....Nom.....

Fonction :

Organisme/Etablissement :

Adresse :

Tel :

Fax :

Mail :

Nom du responsable d'Etablissement :

Fonction :

Tarif pour les 2 journées, cocher l'inscription dans la case correspondante :

Inscription adhérent : jusqu'au 15/7 : 180€: à partir du 15/7 : 230€

Inscription non adhérent : jusqu'au 15/7 : 240€: à partir du 15/7 : 280€

Etudiants Infirmiers : tarif unique : 60€

Soit, montant à régler:€, chèque à l'ordre de : « Association Pierre Noal », et à joindre au bulletin d'inscription

Si vous voyagez par le train, souhaitez vous recevoir un fichet de réduction SNCF : oui non

A adresser au secrétariat de l'AIRR :

Contact : Tel/fax : 02 33 50 28 66

Marie-Christine TROCHUT

Port : 06 14 42 95 99

XXIX° journées AIRR

E. mail : marie.lex@wanadoo.fr

18, Avenue des Cormorans

50610 JULLOUVILLE

Adresse de facturation et cachet de l'établissement :.....

Conditions d'annulation :

- 1) Aucun remboursement ne sera effectué après le 22/8/2011(conformément à la convention de formation qui stipule qu'en cas de dédit par l'établissement au moins 30 jours francs avant le début de l'action ou l'abandon en cours de formation, l'Association Pierre Noal retiendra sur le coût total les sommes qu'elle aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de la dite action, conformément aux dispositions de l'article 920.9 du code du travail)
- 2) Aucun événement extérieur entravant le bon déroulement de cette journée ne donnera lieu à un remboursement